

# 195 000 EUROS D'INVESTISSEMENT

## Rénovation de l'avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny

*Dans le cadre du plan de modernisation des infrastructures et des voiries du Pontet, la commune procède à une rénovation particulièrement attendue, celle de l'avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny.*



Ces travaux indispensables pour rendre la chaussée carrossable, consistent principalement en la réfection de la voirie et des trottoirs avec, au préalable, l'abattage des pins. Pendant la durée des travaux, la circulation sera modifiée.

A cet effet, Joris HEBRARD a tenu à rencontrer les administrés concernés pour présenter l'intégralité du projet, recueillir leurs remarques. Il était important d'informer les pontétiens du déroulement de ce chantier afin que chacun puisse prendre ses dispositions et ainsi éviter au maximum la gêne occasionnée. Cette réunion publique a eu lieu le mercredi 27 juin 2018 à la salle des Fêtes.

Après consultation, c'est la société 4M Provence Route qui a obtenu la réalisation de ce chantier pour un montant de 195 000 €. Les travaux devraient commencer courant octobre 2018 jusqu'à début 2019.

### Phasage des travaux

Pour préserver la sécurité des usagers et des ouvriers, les travaux seront réalisés sans circulation de véhicules sur l'avenue de Lattre de Tassigny. Néanmoins, pour assurer l'accès indispensable à la maison de retraite, ils seront effectués en deux phases : de l'avenue François Lascour à la maison de retraite Les Opalines puis de l'avenue Guillaume de Fargis aux Opalines.

### DESRIPTIF DE L'OUVRAGE :

- Abattage des 22 pins qui abîment la chaussée, les trottoirs et les places de stationnement avec leurs racines imposantes. Il n'est pas prévu de nouvelles plantations d'arbres au regard de l'é étroitesse des trottoirs devant respecter les normes "personnes à mobilité réduite" (PMR).
- Réfection totale du revêtement en enrobé de la chaussée et des trottoirs du carrefour de l'avenue François Lascour jusqu'au carrefour de l'avenue Guillaume de Fargis.
- Dépose des pavés sur la totalité des trottoirs remplacés par de l'enrobé avec la mise en accessibilité des commerces et des voies aux personnes à mobilité réduite.
- Réfection en enrobé du ralentisseur trapézoïdal sur le milieu de l'avenue.
- Enlèvement des bornes cabestans.
- Mise aux normes des passages piétons.
- Remplacement de tous les points lumineux d'éclairage public par des LEDS à l'identique des candélabres de la place Joseph Thomas.
- Création d'un réseau souterrain pour la vidéoprotection.

